

DÉLIBÉRATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

N° 158/2023 SÉANCE N°7 DU 18 SEPTEMBRE 2023

SAISON CULTURELLE DU CONSERVATOIRE DE LAVAL AGGLOMÉRATION – PROGRAMME D'ACTIONS CULTURELLES DU 5 SEPTEMBRE 2023 AU 6 JUILLET 2024

À la date mentionnée ci-dessus, le bureau communautaire, légalement convoqué le 12 septembre 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-sept heures zéro minute, dans la salle Ambroise Paré de l'Hôtel Communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault.

Étaient présents

Florian Bercault, président; Sylvie Vielle, Éric Paris, Jérôme Allaire, Isabelle Fougeray, Nadège Davoust, Gwénaël Poisson (jusqu'à 19 h 11), Christine Dubois (à partir de 17 h 22), Bruno Bertier, Patrick Péniguel, Louis Michel, Céline Loiseau, Christian Lefort, François Berrou, Fabien Robin, vice-présidents, Bernard Bourgeais, Michel Paillard, Isabelle Eymon, Olivier Barré, Bruno Fléchard, Marcel Blanchet, Patrice Morin et Julien Brocail (à partir de 17 h 26), membres du bureau.

Était absent ou excusé

Antoine Caplan, membre du bureau.

Étaient représentés

Nicole Bouillon a donné pouvoir à Patrick Péniguel, Gwénaël Poisson a donné pouvoir à Sylvie Vielle (à partir de 19 h 11), David Cardoso a donné pouvoir à Jérôme Allaire.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 22 septembre 2023.

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2023

SAISON CULTURELLE DU CONSERVATOIRE DE LAVAL AGGLOMÉRATION – PROGRAMME D'ACTIONS CULTURELLES DU 5 SEPTEMBRE 2023 AU 6 JUILLET 2024

Rapporteur : Bruno Fléchard

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29, L5211-1, L5211-2 et L5211-10,

Vu la délibération n° 120/2021 du conseil communautaire du 23 novembre 2021 portant délégation d'attributions du conseil communautaire au bureau communautaire,

Vu les statuts de Laval Agglomération en date du 19 juin 2017 portant compétence en matière d'organisation et financement de l'enseignement artistique en matière de musique, danse, théâtre et arts visuels dans le cadre du Conservatoire communautaire ainsi que les actions portées ou accompagnées par celui-ci,

Considérant que Laval Agglomération propose différents spectacles, rencontres ou animations dans le cadre de la programmation culturelle du Conservatoire à rayonnement départemental,

Qu'il convient de préciser les modalités artistiques, techniques, administratives et financières des différentes actions prévues dans ce programme par voie de conventions ou contrats avec les prestataires ou partenaires intervenant pour leur mise en œuvre,

Après avis de la commission culture,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Le programme d'actions culturelles du Conservatoire de Laval Agglomération pour la période du 5 septembre 2023 au 6 juillet 2024 est adopté.

Article 2

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 3

Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Article 4 Il en sera rendu compte en séance du conseil communautaire) .
La délibération est adoptée à l'unanimité.	
	Le président,
	Florian Bercault

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200083392-20230918-S07-BC-158-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2023